



Vendredi 23 février 2018

Monsieur Nicolas Hulot

Ministre d'Etat

Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

Monsieur Jacques Mézard

Ministre de la Cohésion des Territoires

Madame Elisabeth Borne

Ministre chargée des Transports

Nos réf : JH/JH 18058

Monsieur le Ministre d'Etat,

Madame la Ministre,

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 20 février 2018, vous confirmez le choix de votre administration de lancer une procédure de référencement relatif à la protection sociale complémentaire et de plus vous nous indiquez son inscription dans votre agenda social des années 2017 à 2019 publié au début de l'année 2018.

Ainsi que nous avons pu vous le dire la veille, vous ne prenez pas en compte l'avis émis par la majorité des organisations syndicales de vos ministères représentant la majorité des agents.

A l'image du précédent gouvernement, vous éditez la règle de l'accord majoritaire mais vous ne respectez pas ce principe quand il contrevient à votre volonté. Vos agents apprécieront ce déni de démocratie et vous prenez le risque de porter atteinte à la crédibilité de l'action publique. A chacun, ses responsabilités, nous assumerons les nôtres.

Enfin l'habillage que vous utilisez pour accompagner cette tentative de démantèlement de la protection sociale complémentaire des agents n'est pas crédible. La simple division de la somme annuelle provisionnée fait apparaître une aide individuelle mensuelle de 1,90 € par agent soit moins que la valeur d'une boîte de cachous. Les agents apprécieront l'effort consenti pour leur bien être à sa juste valeur.

Recevez, Madame, Messieurs les Ministres nos salutations.

Le Secrétaire général

Jean Hédou